

Bac 2023 : corrigé de philosophie, Amérique du Nord

Proposition de corrigé - non officielle. Baccalauréat général, philosophie, session 2023, Amérique du Nord, code 23-PHGEAN1. Les trois choix sont traités.

[Sujet officiel](#) · [Annales de ce concours ou examen](#)

Sujet 1 - Que nous font connaître les religions ?

Problème

Une religion propose des croyances, des pratiques et des représentations du monde. Connaître peut signifier disposer d'une vérité justifiée sur un objet, ou comprendre une expérience humaine. Il faut donc distinguer ce que la religion affirme et ce que son étude nous apprend.

Plan développé

- 1. Les religions proposent une compréhension de l'existence.** Elles peuvent donner un sens à la mort, à la souffrance ou à l'origine du monde, et orienter les conduites. Pour le croyant, ces représentations ne sont pas seulement des objets d'étude : elles expriment une relation au sacré. Il faut restituer cette prétention sans la confondre d'emblée avec un résultat scientifique.
- 2. La croyance et le savoir n'ont pas nécessairement les mêmes justifications.** Une révélation tenue pour autorité par un groupe ne possède pas automatiquement une force de preuve pour tous. Les explications doivent être examinées selon leur objet et leurs raisons. Une réponse à une question de sens ne devient pas pour autant une connaissance contrôlée d'un mécanisme naturel.
- 3. Les religions rendent aussi intelligibles des dimensions humaines.** Les rites, les récits et les communautés manifestent des attentes de protection, de justice et d'appartenance. Les comprendre apprend quelque chose sur les sociétés et sur la manière dont les humains vivent leurs limites. Les religions peuvent donc ouvrir une expérience de sens ; leur étude fait connaître des formes de vie, tandis que la vérité de leurs affirmations demande un examen distinct.

Sujet 2 - Toute vérité se prouve-t-elle ?

Une preuve est ici une démarche contrôlable qui permet d'établir une proposition à partir d'éléments reconnus : démonstration, observations ou documents. Une proposition est vraie ou fausse selon ce qu'elle affirme, indépendamment du fait que nous ayons les moyens de l'établir. Le sujet interroge donc une équivalence entre vérité et possibilité de preuve, pas seulement les différences de méthodes.

- 1. Beaucoup de vérités peuvent être prouvées.** Un résultat mathématique peut découler de définitions et de règles ; un fait peut être établi par des observations concordantes et des traces authentifiées. La preuve permet à d'autres de reprendre les raisons, au lieu d'accepter une simple assurance personnelle. Elle est donc essentielle pour faire reconnaître un savoir.
- 2. La vérité d'un fait n'implique pas que des preuves en soient disponibles ou même conservées.** Considérons une situation dans laquelle un événement singulier s'est produit, mais où

aucun témoin, enregistrement ni trace permettant de le reconstituer n'existe. L'énoncé décrivant cet événement peut être vrai ; rien dans sa vérité ne produit les informations nécessaires à sa preuve. Ce cas est défini par l'absence de toute trace exploitable, et non par le simple retard d'une enquête. On ne peut alors rendre sa vérité publiquement certaine à partir des éléments disponibles. Une proposition non prouvée n'est donc pas nécessairement fausse, mais nous ne pouvons pas la présenter comme un savoir établi.

3. Il faut également distinguer preuve et première reconnaissance d'un fait. Une preuve s'appuie sur des règles et des éléments admis. Elle ne les justifie pas tous indépendamment dans le même mouvement : prétendre prouver simultanément toute sa base conduirait à utiliser une autre base, ou à un raisonnement circulaire. Cette limite n'abolit pas toute justification ; elle interdit de prendre la preuve pour un dispositif qui certifierait absolument toutes ses propres conditions.

Conclusion. Toute vérité ne se prouve pas au sens retenu : la vérité ne garantit ni l'existence d'informations suffisantes ni une certification indépendante de toutes les conditions de preuve. Cela ne dispense pas de rechercher des raisons lorsqu'on affirme savoir. Il faut distinguer ce qui peut être vrai, ce que l'on peut justifier et ce que l'on a effectivement prouvé.

Sujet 3 - Sartre, Situations III : liberté et oppression

Thèse

La liberté de l'acte et la détermination du monde ne sont pas contradictoires, car elles portent sur des aspects différents. De même, une personne peut conserver une liberté de choix tout en étant soumise à des conditions oppressives dont elle veut être libérée. Cette distinction ne justifie pas l'oppression.

Explication suivie

Un acte libre s'engage dans une situation ; il ne suppose pas un monde sans régularités. Au contraire, des constantes locales permettent de relier un moyen à un effet et de poursuivre une fin. Sartre ne demande pas ici une démonstration d'un déterminisme universel : l'action a besoin de certains enchaînements, pas de connaître tous les événements à venir.

La seconde distinction porte sur les sens de liberté. Le sujet éclaire une situation et choisit une orientation, mais d'autres peuvent rendre cette situation intenable. Être libre au niveau de l'engagement ne signifie donc pas disposer de toutes les possibilités concrètes ni ne subir aucune contrainte.

L'exemple de l'esclavage détaille cette oppression : travail imposé, produits retirés, isolement, exploitation et réduction par le maître à une existence matérielle. Ces faits ne sont pas annulés par la liberté que manifeste l'activité. L'interprétation doit les conserver pour ne pas transformer l'extrait en affirmation que les esclaves n'auraient pas besoin d'être libérés.

Enfin, l'organisation collective pour rejeter la tyrannie manifeste une possibilité d'action plus forte. Le choix demeure dans la résignation comme dans la révolution, mais dans un espace extrêmement contraint. La thèse distingue ainsi liberté et libération : reconnaître une structure de choix ne revient pas à considérer toutes les situations comme également libres ou acceptables.